

● (1710)

Comme Calgary est le centre des réserves importantes d'énergie du Canada, que de grands bureaux de l'industrie pétrolière s'y trouvent, il semblerait qu'en ayant des bureaux de l'Office national de l'énergie dans cette ville, il s'ensuivrait une amélioration générale des communications et de la coopération entre l'Office et l'industrie. Jamais au cours de l'histoire du développement de l'énergie au Canada, la nécessité d'une liaison et d'une collaboration plus étroites n'a été plus grande.

Il ne faut pas oublier le temps considérable que passent les Calgariens aux audiences de l'Office national de l'énergie. Un échantillon représentatif des audiences de l'Office montre que la participation des Calgariens à ces audiences est de 38 et 48 p. 100. Si l'on tient compte des Canadiens de l'Ouest, les chiffres se situent entre 80 et 90 p. 100. L'Office national de l'énergie tient actuellement des audiences à Ottawa. La majorité des participants viennent de Calgary et de l'Ouest du Canada. Il ne faut pas ignorer le fait qu'il serait plus pratique et moins cher que les audiences se tiennent à Calgary.

On comprend bien que les responsabilités de l'Office dépassent le champ de l'industrie du pétrole et ont une portée internationale. On comprend également que des consultations doivent avoir fréquemment lieu avec les ministres et les sous-ministres fédéraux. En fait, la Partie II de la loi sur l'Office national de l'énergie exige un rapport sur les mesures relevant de la compétence du Parlement du Canada qu'il juge nécessaire ou à propos dans l'intérêt public, pour contrôler, surveiller, préserver, utiliser et développer l'énergie et les sources d'énergie, et des recommandations doivent être faites au ministre chargé de l'Office.

On reconnaît également qu'il en coûtera quelque chose pour déménager le personnel dirigeant d'Ottawa à Calgary. Je crois toutefois que, le but de l'Office national de l'énergie étant «d'assurer la meilleure utilisation possible des richesses énergétiques du Canada», d'après son rapport annuel de 1971, la meilleure façon d'y arriver est de s'établir à Calgary qui joue un rôle important dans tout le spectre de l'énergie.

Un des points fondamentaux de la meilleure utilisation possible des richesses énergétiques est l'établissement d'approvisionnements suffisants. Cette situation revêt un caractère particulièrement important dans le cas des ressources énergétiques non renouvelables et la relocalisation de l'Office à un endroit situé géographiquement plus près des réserves existantes et futures me semblerait vraiment très sage et dans le meilleur intérêt à long terme de tous les Canadiens.

Si on doit en croire le premier ministre (M. Trudeau), la décentralisation des activités gouvernementales est un but que nous devons viser. J'espère que mes remarques montreront que la relocalisation de l'Office national de l'énergie à Calgary serait un petit pas dans ce sens. J'ai essayé de montrer pourquoi Calgary serait l'emplacement valable pour l'Office national de l'énergie.

Je termine en priant les députés de permettre que ce bill soit lu pour le deuxième fois et de le laisser envoyer au comité où il pourra être étudié à fond. Je le dis en pensant à ce qui s'est passé en fin de semaine dernière à la conférence à Winnipeg, où des membres du parti libéral de l'Ouest du Canada ont présenté une résolution demandant que l'Office national de l'énergie soit déménagé dans l'Ouest. En permettant que ce bill soit maintenant lu pour la deuxième fois, les députés d'en face montreront leur

Office national de l'énergie—Loi

bonne volonté. Trois jours après la présentation de la résolution à Vancouver, ils auront permis à ce bill de franchir l'étape de la deuxième lecture et, par hasard, il a le même but que la résolution. Je crois que les députés d'en face ont maintenant une véritable occasion de montrer jusqu'à quel point ils sont sages. S'ils sont désireux de faire quelque démonstration politique, de faire quelque chose qui encouragera les libéraux de l'Ouest et leur remonter le moral, quelle meilleure façon y a-t-il que d'adopter ce bill en deuxième lecture?

J'ai tenté de ne pas atténuer les problèmes causés par le déplacement d'un organisme de cette importance. D'après les estimations, il y aura, au 31 mars 1974, 247 personnes associées à l'Office national de l'énergie. Elles ne seraient pas toutes obligées de déménager; un grand nombre d'entre eux seulement serait obligé de déménager. J'admets que de tels déplacements amènent des problèmes. L'Office national de l'énergie doit faire rapport au ministre et présenter des recommandations sur diverses questions qui se présentent. J'admets qu'il pourrait y avoir un problème de communication.

Je n'essaie pas de sous-estimer les problèmes associés à la décentralisation d'une activité du gouvernement fédéral. Je veux simplement dire que si les députés d'en face sont sincères dans leur croyance que cette décentralisation est souhaitable, que s'ils veulent garder le Canada uni et réduire l'aliénation de l'Ouest, qui n'a pas été créée par les journaux mais qui existe vraiment, que s'ils veulent donner aux Canadiens de l'Ouest le sentiment qu'ils font partie du Canada, ils doivent étudier cette question. Quelle occasion ce simple bill leur donne! Je leur suggère de l'adopter en deuxième lecture et de l'envoyer au comité permanent des ressources naturelles et des travaux publics, où il pourra être examiné et où des témoins pourront être invités afin d'étudier les problèmes de la décentralisation. Nous avons besoin de savoir quelles difficultés seront soulevées par la dispersion à travers le Canada des fonctions du gouvernement fédéral, au lieu de les concentrer dans une région.

A mon avis, les députés d'en face rendraient un fier service au Canada et aux libéraux de l'Ouest, auxquels ils donneraient de l'encouragement et de l'espoir pour l'avenir, s'ils pouvaient leur dire: «Voyez comment nous étudions la décentralisation du gouvernement.» Ils donneraient également au premier ministre l'occasion d'ouvrir la Conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest la semaine prochaine à Calgary en disant à peu près ceci: «Voyez, nous sommes sensibles à vos demandes. La fin de semaine dernière, une résolution a été adoptée afin de demander que l'Office national de l'énergie soit déménagé dans l'Ouest. Mardi, nous avons accepté qu'un bill privé d'un député, qui amènerait ce déménagement, soit adopté en deuxième lecture. Nous l'avons fait parce que nous étions sincères dans nos déclarations à Vancouver la fin de semaine dernière. Nous l'avons fait parce que nous sommes sincères et francs.»

C'est là une merveilleuse occasion. En fait, si vous voulez éroder une partie de la forte majorité que j'ai reçue au cours des dernières élections, vous pouvez le faire en agissant de la façon que je vous ai suggérée. Si vous agissez ainsi, je devrai rentrer chez moi et me mettre au travail, car je serai en difficulté.

M. J.-J. Blais (Nipissing): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le discours du député de Calgary-Centre (M. Andre), à cause surtout de ses grandes idées politiques et aussi parce qu'il témoignait de la perspicacité de son auteur. Celui-ci nous a parlé des réper-